UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice

L'action utile !

CSA ENAP

Le mot DE NOTRE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

UFAP UNSa JUSTICE ENAP



Les chiffres : 270 personnes

3 416
Apprenantes et apprenants accueillis en formation initiale

+ 1 929
Stagiaires accueillis en formation continue

+ 608
Stagiaires en formation d'adaptation

= 5 953
Élèves et stagiaires accueillis en 2025

Sébastien PERNAUDAT

L'UFAP UNSa Justice force de contestation et de propositions.

Nos engagements : Un syndicat de terrain, transparent et sans concession

Chères et chers collègues,

Acteurs du quotidien à l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire, vous faites vivre la formation et l'excellence de notre administration. Pourtant, notre école s'enfonce dans une crise profonde : **surcharge de travail, urgence permanente, empilement des réformes et gestion à flux tendu.**

Face à cette dérive, **l'UFAP UNSa Justice refuse de cautionner l'épuisement des agents !** À l'approche des élections professionnelles, le bureau local sollicite à nouveau votre confiance pour vous représenter dans l'ensemble des instances du CSA.

Des revendications fortes pour TOUS les personnels.

L'ENAP accueille des promotions record, de nouveaux projets et bientôt un pôle criminologie et histoire. Mais derrière la vitrine, la saturation est intenable et l'attractivité en chute libre.

Formateurs & Responsables de formation : Parce que former ne s'improvise pas : remettons la cohérence pédagogique et la valeur de votre travail au cœur de **l'ENAP** afin de retrouver le sens de notre métier pour former avec exigence, logique et fierté.

Personnels Administratifs : Trop longtemps invisibilisés et soumis au « toujours plus avec toujours moins », votre rôle est essentiel. Nous réclamons une reconnaissance financière concrète et de vraies perspectives de carrière.

Personnels Techniques : Face à l'explosion de vos charges et au manque de moyens, votre expertise reste indispensable. Nous exigeons des effectifs et du matériel à la hauteur des besoins du site.

Chargés d'Études Documentaires : oubliés de la co-tutelle Justice/Écologie, nous exigerons la fin du flou institutionnel, une prise en charge claire et la revalorisation de vos carrières comme il se doit.

Agents Contractuels (CDD/CDI) : Utilisés comme de simples variables d'ajustement, **l'UFAP UNSa Justice** dénonce cette précarité institutionnalisée et réclame une intégration et une considération à part entière.

Nos engagements : Un syndicat de terrain, transparent et sans concession

Nous ne vous promettrons pas de miracles instantanés. En revanche, nous vous garantissons une probité syndicale absolue et une présence constante à vos côtés :

Remettre l'humain et la pédagogie au cœur : **L'ENAP ne doit plus être une usine à fabriquer des promotions pour répondre à des commandes politiques déconnectées du terrain.**

Un dialogue social exigeant : Une relation sans concession avec la direction, fondée sur la vérité, la transparence et le respect absolu de votre travail.

Une représentation intégrale : Porter la voix et défendre les droits de TOUS les corps de métier (Pédagogiques, Administratifs, Techniques, Logistiques, PIP, CED).

Au niveau national : Peser lors des négociations ministérielles pour exiger l'évolution des rémunérations et la revalorisation de nos métiers.

VOTER UFAP UNSa Justice, c'est choisir un bureau local d'expérience, présent au quotidien pour défendre vos droits et redonner du sens à nos missions.



L'UFAP UNSa Justice ne simule pas le rapport de force, elle l'exerce ! **SEULE organisation à proposer depuis des années des formes de contestation concrètes.**

UN SYNDICAT FORT, C'EST UN SYNDICAT QUI S'ASSUME !

L'administration pénitentiaire traverse une crise sans précédent : surpopulation record, effectifs insuffisants, violences en hausse, conditions de travail dégradées, reconnaissance absente, réformes imposées sans moyens... Pendant que certains commentent, **l'UFAP UNSa Justice agit, revendique et se bat.**

Nous ne défendons ni une catégorie, ni un métier, ni un territoire, mais **TOUS les personnels. Notre combat est celui de tous.**

Nous refusons une administration qui exige toujours plus en donnant toujours moins, les réformes d'affichage et les économies faites sur ceux qui assurent chaque jour une mission essentielle.

Nous continuerons d'exiger des recrutements massifs, une vraie reconnaissance salariale et statutaire, des conditions de travail dignes et une politique construite sur les réalités du terrain.

Notre indépendance est notre force ! Voter UFAP UNSa Justice, c'est choisir l'action et un syndicalisme qui ne renonce jamais.

Le Secrétaire Général, Alexandre CABY



Vos priorités sont nos combats

LES REVENDICATIONS DE L'UFAP UNSa JUSTICE

Malgré **une surpopulation pénale exponentielle, des carences graves en effectifs tous corps confondus, des métiers qui usent, qui blessent et qui parfois tuent,** les Personnels pénitentiaires continuent à réussir là où l'ensemble de la société a échoué avant eux et cela, sans moyens, sans soutien institutionnel et sans reconnaissance.

Assez de mépris !

FACE À UN POUVOIR D'ACHAT QUI SE DÉGRADE :

Entre 2022 et 2023, le gouvernement a procédé à deux revalorisations du point d'indice de +3,5 % en juillet 2022 et de +1,5 % en juillet 2023. Ces hausses, présentées comme un effort significatif, ont été rapidement absorbées par l'inflation, qui a dépassé 10 % cumulés sur la période. ***Résultat :*** *le traitement indiciaire réel des fonctionnaires a continué de baisser, année après année. En 2026, la situation est devenue inacceptable : certains agents perçoivent un traitement indiciaire inférieur au SMIC, leur rémunération n'atteignant le minimum légal que grâce à l'indemnité différentielle. Autrement dit, l'État employeur compense artificiellement des grilles indiciaires devenues obsolètes, au lieu de les revaloriser.*

Des **grilles indiciaires ambitieuses** et largement réévaluées, la fin du recours à l'indemnité différentielle et un point d'indice indexé sur l'inflation.

Le rétablissement de la GIPA, des durées dans les échelons de 2 ans maximum en moyenne, la revalorisation de la PSS, de l'ICP, de l'IFO et de l'IFSE, le paiement des heures supplémentaires et leur défiscalisation pour tous les corps.

FACE À UNE SÉCURITÉ DÉFAILLANTE :

La **création d'Établissements Spécialisés et Adaptés** (ESA) dans chaque région et en Outre-Mer, une évaluation individualisée du potentiel de dangerosité de chaque détenu, la fin du travail isolé par la mise en place du travail en équipes mobiles et des EPI adaptés à la morphologie de chacune et de chacun. Protéger l'agent ne dispense pas d'organiser la détention !

FACE AU MANQUE CRIANT D'EFFECTIFS :

Un **recrutement massif,** des organigrammes de référence pour tous les corps avec une clause de revoyure annuelle et un **Observatoire paritaire permanent des effectifs.**

POUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Une filière autonome de prévention, la **8e semaine de congés pour tous, l'autonomie de service** afin de remettre celui-ci dans les mains des agents et la fin des modes dégradés.

POUR LA VALORISATION DU STATUT ET DE LA CARRIÈRE :

L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, le rétablissement des CAP pour la mobilité et l'avancement et l'élargissement du statut spécial à tous les personnels pénitentiaires.

L'UFAP UNSa JUSTICE DIT NON !

- **NON** aux 5 000 vacances de postes, tous corps et grades.
- **NON** aux heures non payées ou écrêtées.
- **NON** à l'indignité de nos conditions de travail, à la surpopulation pénale et aux 5 000 agressions annuelles
- **NON** à la contractualisation de nos métiers.

L'UFAP UNSa JUSTICE ACCUSE !

- L'administration d'inertie en matière de recrutement.
- L'administration d'organiser une forme de travail dissimulé.
- L'administration de bafouer son obligation de garantir notre santé et notre sécurité.
- L'administration de participer à la casse du service public pénitentiaire.

Un changement de CAP radical s'impose !

POUR UNE RETRAITE DIGNE DE CE NOM :

Le maintien du système de répartition, le départ à 52 ans pour les corps dits « super actifs » et 62 ans pour les corps dits « sédentaires ». L'extension du 1/5e à tous les personnels pénitentiaires. Le passage du 1/5e au 1/4e et son déplafonnement pour les personnels de surveillance.

POUR L'INSERTION ET LA PROBATION :

Une Direction autonome de l'Insertion et de la Probation et la consécration des missions des SPIP comme appartenant pleinement au domaine régalien de l'État.

POUR UNE VÉRITABLE FORMATION :

Initiale et continue, intégrée aux cycles de travail. Se former est un droit et ne doit plus coûter des heures aux agents.

POUR L'ACTION SOCIALE :

Une vraie politique du logement, des places en crèche adaptées à nos horaires et des aides à la hauteur de la détresse sociale.

POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE EN OUTRE-MER :

La création des mêmes structures et missions qu'en Hexagone (ERIS, équipe cynotechnique, UHSI, UHSA, EPM, ESA) et la reprise des extractions judiciaires par l'administration pénitentiaire.

La seule réaction possible face à une administration qui fait la sourde oreille, c'est le COMBAT SYNDICAL !
UNIE, DYNAMIQUE et TOURNÉE VERS L'AVENIR

CSA ENAP

UFAP
UNSa Justice

Mon engagement

Depuis plusieurs années, en tant que membre du bureau, avec toute l'équipe locale, je porte avec conviction la voix des personnels au sein de l'École nationale d'administration pénitentiaire. Mon engagement syndical repose sur une certitude simple : **un syndicat fort est un syndicat présent sur le terrain, à votre écoute et ancré dans le quotidien de notre établissement.**

À l'ÉNAP, les défis sont nombreux. Entre la gestion des promotions, les conditions de travail des formateurs, la charge des personnels administratifs, techniques et de surveillance, l'exigence est permanente. Face à ces enjeux, nous faisons le choix **d'une action de proximité.** Être secrétaire local, ce n'est pas rester derrière un bureau ou accumuler les réunions institutionnelles ; c'est venir à votre rencontre dans les services, échanger lors des pauses, vous écouter sans filtre et comprendre immédiatement vos contraintes.

Au cours de ces dernières années, nous avons fait preuve d'une réactivité constante :

- **Un soutien individuel réactif** pour vous accompagner lors des commissions, des litiges RH ou de vos démarches de carrière.
- **Une présence quotidienne** dans les bâtiments pour faire remonter sans délai les problèmes matériels, d'organisation ou de sécurité.
- **Un dialogue ferme** avec la direction pour défendre vos droits, porter vos revendications légitimes et obtenir des arbitrages favorables.

Nous ne sommes pas là pour faire de grands discours, mais pour apporter des solutions concrètes. Notre crédibilité vient de notre connaissance du terrain et de notre disponibilité permanente. **L'ÉNAP évolue, nos métiers se complexifient, et c'est ensemble, grâce à votre confiance et à notre présence à vos côtés, que nous continuerons à faire respecter nos conditions de travail.**

Dimitri BELLETOISE

Nos actions







Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS
Professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice

UNSa Justice
L'action utile !

La liste

Liste CSA ENAP



1
Sébastien Pernaudat
MAJEN
ENAP



2
Corinne Gauthier
SA
ENAP



3
Philippe Caux
MAJEN
ENAP



4
Florence Gaboreau
CPT
ENAP



5
Dimitri Belletoise
MAJEN
ENAP



6
Isabelle Matias
CPT
ENAP



7
Abdelhamid Assou
CPT
ENAP



8
Carole Dehondt
CPT
ENAP

FLASHEZ-MOI

ET SUIVEZ-NOUS !

Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

TÉLÉCHARGEZ
NOTRE APPLICATION DÈS MAINTENANT

Disponible sur App Store
Disponible sur Google play